

Risques professionnels, surveillance et incertitude

Jean-Noël Jouzel, Jérôme Pelisse

► **To cite this version:**

Jean-Noël Jouzel, Jérôme Pelisse. Risques professionnels, surveillance et incertitude: La surveillance des risques professionnels incertains. Les cahiers de la Recherche. Santé, Environnement, Travail, ANSES, 2018, La santé au travail, pp.48-49. [https://www.anses.fr/fr/content/les-cahiers-de-la-recherche . anses-01920314](https://www.anses.fr/fr/content/les-cahiers-de-la-recherche-anses-01920314)

HAL Id: anses-01920314

<https://hal-anses.archives-ouvertes.fr/anses-01920314>

Submitted on 13 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Risques professionnels, surveillance et incertitude

La surveillance des risques professionnels incertains

Jean-Noël JOUZEL et **Jérôme PELISSE**,
Centre de Sociologie des Organisations, UMR
7116, CNRS Sciences Po, Paris

Renaud Crespin, Romain Juston et Marion Gaboriau, CSO Sciences Po / **Scarlett Salman et Sylvain Brunier**, Univ. Paris Est, Marne-la-Vallée

Étude en cours depuis début 2017 –
Financement : 181.809 € – Contact :
jeannoel.jouzel@sciencespo.fr

Mots-clés : surveillance, risque professionnel, santé publique, dispositif, droit travail, débat, incertitude, ignorance, risque chimique, facteur psychosocial, risques psychosociaux, addiction, épistémologie, méthodologie, sciences sociales

Les enjeux de santé au travail ont abondamment nourri le débat public ces dernières années : « scandale de l'amiante » à la fin des années 1990, « vagues de suicides » médiatisées en 2007-2009, dénonciation des effets sanitaires des pesticides sur la santé des travailleurs agricoles, etc. Nombreux sont les thèmes qui ont fait l'objet d'une mise en débat soutenue dans les arènes politiques, médiatiques et judiciaires.

Parallèlement à ce phénomène de publicisation, plusieurs travaux en sciences sociales se sont attachés à analyser la manière dont cette montée des préoccupations liées à la santé au travail retraduit et déplace des problématiques plus anciennes relatives aux conditions de travail.

Les dispositifs de surveillance

La montée en puissance de ces préoccupations s'est aussi traduite par la mise en place de nombreux dispositifs de surveillance des conditions de travail et de la santé des travailleurs. Ces dispositifs constituent des agencements socio-techniques qui se déploient de façon inédite dans un ensemble très large de situations de travail. Ils s'incarnent dans :

- La mise en œuvre d'enquêtes de grande ampleur portant sur les expositions aux risques professionnels (ex. enquête SUMER¹⁰²) ou sur leurs effets sur la santé (ex. programme Samotrace¹⁰³) ;
- La réalisation d'outils de surveillance dédiés à des facteurs de risques spécifiques (ex. nanomatériaux, pesticides, consommations d'alcools et de psychotropes, risques psychosociaux) ;
- La création ou le renforcement d'organisations scientifiques et administratives dédiées au recueil et au suivi de connaissances sur la santé des travailleurs et de leurs conditions de travail (ex. réseau RNV3P¹⁰⁴).

Or, la multiplication de ces dispositifs de surveillance des risques professionnels, et des acteurs qui les alimentent et les utilisent, la nature des interactions, ou d'absence de liens, entre ces systèmes de surveillance, a peu fait l'objet d'attention de la part des sciences sociales.

Le projet de recherche : SURUPI

L'objectif principal du projet consiste à étudier les dispositifs de surveillance des risques professionnels autour de **trois questions transversales**, étroitement liées :

- Les savoirs et techniques mobilisés par ces dispositifs de surveillance ;
- Le profil et le rôle des acteurs qui développent et mettent en œuvre ces dispositifs ;

¹⁰² Surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels (SUMER) : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/enquetes-de-a-a-z/article/surveillance-medicale-des-expositions-aux-risques-professionnels-sumer-edition-118967>

¹⁰³ Surveillance de la santé mentale au travail, programme de Santé publique France : <http://invs.santepubliquefrance.fr/Publications-et-outils/Rapports-et-syntheses/Travail-et-sante/2017/Surveillance-de-la-sante-mentale-au-travail-Le-programme-Samotrace>

¹⁰⁴ Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles : <https://www.anses.fr/fr/content/r%C3%A9seau-national-de-vigilance-et-de-pr%C3%A9vention-des-pathologies-professionnelles-rnv3p>

- Les usages et les effets politiques de ces dispositifs et des données produites.

Pour aborder ces questions, nous avons choisi de travailler sur la surveillance de deux catégories de risques professionnels caractérisés par un important degré d'incertitude : les risques chimiques, d'une part, et les risques psychosociaux, de l'autre. Quoique très différentes (en raison de la nature de leurs effets, des types de situation de travail et de la population des travailleurs qui entrent en jeu), ces deux catégories de risques professionnels ont en commun une forme d'incertitude inhérente, qui rend difficile ou inopérante si ce n'est pour entretenir l'ignorance, l'imputation causale ou la prédiction statistique des états de santé qu'elles peuvent induire.



Illustration 28 : Pulvérisation agricole (Crédits : Fotolia)

L'enjeu du projet SURUPI est de caractériser les effets sociaux, politiques et juridiques de la montée en puissance de ces dispositifs de surveillance, à partir de l'analyse de leur développement et de leur fonctionnement.

Méthodologie

Plutôt que de limiter l'analyse à quelques dispositifs de surveillance particuliers, ce projet adopte un parti pris plus ambitieux qui consiste à analyser le fonctionnement de divers dispositifs de surveillance sur **cinq terrains d'enquête contrastés** : les risques chimiques et les risques psychosociaux en milieu agricole, en milieu bureaucratique (au sein d'une grande collectivité territoriale), les risques chimiques (notamment liés aux nanoparticules) dans les laboratoires de recherche, les risques psychosociaux chez les cadres d'une grande entreprise (dans le secteur bancaire) et le cas des addictions dans une grande entreprise de service aéroportuaire.

Le projet s'appuie également sur la situation californienne, qui sera mise en perspective avec les terrains français grâce à de courts séjours de recherche. Considéré comme le plus protecteur dans plusieurs domaines de la santé publique, cet Etat présente en effet l'intérêt d'avoir une histoire particulièrement longue d'institutionnalisation de la surveillance de certains risques professionnels comme ceux liés, par exemple, à l'exposition aux pesticides et au « *burn-out* ».

Afin d'enrichir la réflexion, un espace d'élaboration et d'échanges sur les pratiques a été constitué sous la forme de séminaires semestriels (six séances sont prévues, deux ont déjà eu lieu). Ce projet vise donc à construire une réflexion collective originale, qui se veut utile dans une perspective d'amélioration des dispositifs de surveillance des risques professionnels.